

Commune de LA MALENE

Conseil Municipal du 08 aout 2025

Président de séance: Régine Doussiére
Secrétaire de séance: Roland Fages

Présents: Régine Doussiére, Serge Mirman, Alain Aigouy, Eric Pérségol, Jérôme Laurét, Nina Combet, Daniel Michelou, Roland Fages

Représentés: Colette Robert par Eric Pérségol, Christophe Brun par Jérôme Lauret et Claude Nadal par Nina Combet

Ordre du jour :

Vote du Procès-Verbal du Conseil Municipal du mercredi 28 mai 2025.

Vote du Procès-verbal du Conseil Municipal du vendredi 04 juillet 2025.

Annulation de la délibération DE_019_2025 portant création d'un emploi non-permanent d'adjoint technique à temps non-complet pour accroissement saisonnier d'activité.

Délibération du conseil :

Vote du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 28 mai 2025.

Madame le maire demande si le procès-verbal a été lu ou s'il y a des remarques et demande à procéder au vote.
Après débat et vote du procès-verbal du 28 mai à l'unanimité.

Vote du procès-verbal du conseil municipal du 04 juillet 2025.

Madame le maire demande si le procès-verbal a été lu ou s'il y a des interrogations et demande à procéder au vote.
Jérôme Lauret nous confirme qu'il n'a pas eu de discussions avec la famille Planes concernant la location du terrain à mairie.

Après débats, ce poursuit le vote du procès-verbal du 04 juillet 2025 à l'unanimité.

Annulation de la délibération DE_019_2025.

Il est remarqué que la préfecture a mis du temps à répondre.

Explication de notre secrétaire de mairie sur les conséquences de la non annulation de cette délibération.

Avis de la cour des comptes pour nouvel emploi si il n'y a pas de ressources supplémentaire.

Débat et analyse avant prise de décision, pour en déduire qu'on va se soumettre à demande de la préfecture un nouvelle fois alors que notre petite citée de caractère aurait besoin d'entretien.

Madame le maire demande de procéder au vote.

Résultat du vote: 9 pour et 2 abstentions

Questions diverses

Discussions sur la demande de rendez-vous, suggéré par Eric Pérségol avec l'entreprise FAGES concernant le parking du bas. Force est de constater, toujours aucune date en vue.

Débat sur le futur des WC du parking du haut du village de LA MALENE. Entre autre sur la non préemption de notre maire Régine qui assume les faits.

Une nouvelle demande est faite concernant le coût de la DSP de 2022 ainsi que le nom des personnes qui ont contribué à son élaboration.

Séance levée à 18 h40

Président de séance

Secrétaire de séance

